

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration****SÉANCE DU 22 MARS 2022****L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-DEUX MARS,**

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 16 mars 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Céline VÉRON, Benoit AKKAoui, Emmanuel LEFÉBURE, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Richard YVON, Nicole BERNARDIN, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON.

Etait absente : Sophie FOUCHER-MAILLARD.

OBJET : Représentation du Conseil d'Administration du CCAS dans différentes instances internes du CCAS et dans les instances externes - Additif

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Les administrateurs du CCAS représentent l'établissement dans un certain nombre d'instances internes au CCAS et dans des structures externes. Le Conseil d'Administration a d'ailleurs procédé aux désignations lors de la séance du 25 juin 2020 (n° DEL-2020-137).

Aujourd'hui, il convient de désigner un nouveau délégué dans l'instance suivante :

INSTANCES EXTERNES

Instance	Administrateur délégué :
Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA)	Proposition : Christelle LARDEUX-COIFFARD

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration procède, à l'unanimité, à la désignation.

Christelle LARDEUX-COIFFARD

Accusé de réception en préfecture
049-26490158-20220322-DEL-2022-026-DE
Date de télétransmission : 24/03/2022
Date de réception préfecture : 24/03/2022

